

## Stage de pratique accompagnée à l'école Ivo Andric de Nís (Serbie)



Le stage est ouvert en priorité aux étudiants de Master 1 mention « second degré » se déroulera du 16 au 27 janvier 2017.

L'école Ivo Andric est composée de trois unités (une unité principale et deux unités délocalisées) et compte 950 élèves de 7 à 15 ans, répartis en 42 classes. Trois classes sont des classes bilingues serbe-français. Il y a 20 à 27 élèves par classe.

### Contenu du stage :

Le stage comprendra :

- l'observation de classes de la filière bilingue serbe-français (de 13 à 15 ans) ;
- la conduite d'une séance pédagogique préparée par l'étudiant avec l'aide du tuteur local (enseignant titulaire de l'école Ivo Andric) avant son arrivée.
- la participation à la vie de l'école et la découverte du système éducatif serbe.

### Les conditions matérielles

L'école Ivo Andric s'engage à offrir aux stagiaires :

- une aide à la réalisation des démarches administratives ;
- une aide à la recherche d'un logement pour toute la durée du stage ;
- un suivi et un accompagnement pédagogique tout au long du stage ;
- un accès aux ressources nécessaires à la préparation de séquences pédagogiques et à la bonne insertion des participants dans l'établissement.

**Nous vous rappelons que tous les frais sont à la charge de l'étudiant**, notamment :

- leur nourriture, logement et frais de voyage ;
- leur assurance maladie et les frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- leurs livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- le coût de leur passeport et de leur visa ;
- le coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

L'ESPE versera au stagiaire **une aide financière d'un montant de 514 €** à son retour, sur présentation des justificatifs suivants :

- attestation de présence en stage ;
- compte rendu de stage dûment complété (délais de remboursement 2 à 3 mois maximum).

## Formalités d'entrée

Les citoyens de l'Union européenne peuvent se rendre en Serbie pour des séjours inférieurs à 90 jours munis soit d'un passeport (sans visa) soit d'une carte nationale d'identité dont la validité couvre au moins la durée du séjour. Les cartes nationales d'identité délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera. En conséquence, de manière à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Tous les étudiants participant au Programme doivent justifier d'une attestation de rapatriement et de responsabilité civile (vie privée) valable sans plafond de remboursement pour l'intégralité de la durée du séjour.

## Informations pratiques

Le dinar serbe est la monnaie légale. 1 dinar serbe = 0,01 euro.

La carte ISIC prouve le statut d'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions étudiants du monde, dans le domaine des transports, de l'hébergement, de la culture, des loisirs...

☞ **Avant de partir, consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères et européennes sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/serbie-12305/>**

## La candidature

Les étudiants doivent transmettre leur dossier de candidature accompagné des pièces demandées pour **le vendredi 14 octobre 2016 au plus tard** au service des relations internationales et de la recherche de l'ESPE d'Aquitaine (Château Bourran, 2<sup>ème</sup> étage).

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'ESPE d'Aquitaine, rubrique International > « [Partir en mobilité](http://www.espe-aquitaine.fr/partir-en-mobilite) » (<http://www.espe-aquitaine.fr/partir-en-mobilite>)